

**Passation des marchés publics internationaux et négociation des contrats
d'acquisition de biens et services dans les pays de l'Afrique de l'ouest
(Burkina Faso, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Mali, Sénégal, Togo)
9 – 21 mars, 2009**

La communauté internationale et, en particulier, les Banques de Développement sont de plus en plus sensibles à la nécessité d'un développement durable qui prenne en compte notamment les aspects sociaux, environnementaux et de transparence.

Un tel développement est étroitement lié à la capacité des Gouvernements des pays en développement à gérer de façon efficace les financements de l'Etat, les passations de marchés publics et les acquisitions de biens et services internationaux.

De bons systèmes de passation des marchés publics sont indispensables pour assurer l'efficacité des dépenses de développement effectuées aussi bien par les pays que par les donateurs.

Afin de rendre plus simple l'utilisation des prêts, les agences d'investissement et de développement, les institutions multilatérales et bilatérales de financement ont décidé d'harmoniser les règles et procédures de passation et d'appel d'offre, tel qu'elles l'ont réitéré lors du Sommet de Monterrey en mars 2002 et de la réunion de suivi en juin 2004.

Ainsi, une bonne politique en matière de marchés publics passe par une véritable appropriation par le pays, une large participation des parties prenantes, une évaluation réaliste des besoins, une planification stratégique du renforcement des capacités en matière de passation des marchés et l'exécution suivie de près et gérée de façon flexible.

C'est pourquoi, le haut niveau de compétence de fonctionnaires et cadres en charge des contrats de passation de marchés publics et d'acquisition de biens et services est un élément déterminant du bon développement et de l'avenir d'un pays.

Les évolutions en matière de pratiques, règles et procédures, critères de sélection, méthode de suivi et d'évaluation doivent être tout à fait maîtrisées afin que les gouvernements puissent se donner les moyens de gérer au mieux l'avenir économique, social et environnemental du pays.

Les gouvernements du Burkina Faso, du Cap Vert, de la Côte d'Ivoire, du Mali, du Sénégal et du Togo, bien que connaissant des réalités économiques diverses, bénéficient du soutien des institutions de développement et sont de plus en plus amenés à devoir négocier, évaluer et suivre les grands projets de développement au travers de systèmes de passations de marchés publics et acquisition de biens et services toujours plus efficaces.

Le principal objectif de la formation proposée par l'OIDD est d'améliorer la connaissance juridique des fonctionnaires et cadres du Burkina Faso, du Cap Vert, de la Côte d'Ivoire, du Mali, du Sénégal et du Togo dans les domaines de la passation internationale de marchés publics et des contrats pour l'acquisition de biens et services.

Les participants à cette formation sont sélectionnés directement par les parties prenantes au projet et l'inscription n'est pas ouverte aux candidatures individuelles.